

# Intervention de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le service militaire adapté et son rôle dans la formation des jeunes à Mayotte, Mayotte, le 20 mai 2001.

Mon colonel,

Mesdames, messieurs,

Je vous remercie, mon colonel, de votre accueil si sympathique et chaleureux, et je tiens tout d'abord à vous exprimer le plaisir que j'éprouve à me trouver aujourd'hui parmi vous dans une belle institution qui fait honneur à l'armée française et qui fait honneur à notre République. J'ai tenu, pendant mon séjour dans l'Océan Indien, à venir saluer votre Groupement, parce qu'il est exemplaire d'une démarche solidaire de l'Etat et des communautés locales. Mais aussi parce que les Armées peuvent être fières de leur action au sein du service militaire adapté.

La présentation très complète que vous nous en avez faite, à l'instant mon Colonel, montre en effet la place et le rôle irremplaçables, le mot n'est pas excessif, que tient le Groupement du Service Militaire Adapté de Combani, au coeur de la Grande-Terre, dans l'environnement éducatif, économique et social mahorais.

Le projet pédagogique que vous venez de décrire, mon Colonel, qui se concrétise par l'accueil annuel aujourd'hui d'une centaine de jeunes mahorais volontaires, garçons et de plus en plus de filles, auxquels sont dispensés les savoir-faire d'une formation professionnelle mais, peut-être mieux encore, c'est un mot que vous avez utilisé " le savoir-être " d'une véritable éducation citoyenne, témoigne de l'esprit qui anime aujourd'hui le Service Militaire Adapté dans l'ensemble de nos départements et territoires d'outre-mer.

Sa triple vocation, d'insertion de jeunes gens issus de milieux défavorisés, de participation à la mise en valeur et au développement de l'outre-mer français, d'aide au service public enfin quand le besoin s'en fait ressentir, permet en effet au Service Militaire Adapté d'exercer un rôle essentiel tant pour la cohésion sociale de la communauté que pour la formation professionnelle des jeunes, formation si indispensable dans le monde moderne.

C'est pour cette raison que j'avais demandé, lorsque j'ai décidé la professionnalisation de nos armées, que cette institution soit maintenue sous une forme naturellement à préciser et à définir, mais qu'en aucun cas on la remette en cause.

C'est également pourquoi, le 14 juillet prochain, le Service Militaire Adapté sera mis à l'honneur lors du défilé militaire sur les Champs-Élysées, à l'occasion du 40e anniversaire de sa création.

Aujourd'hui, à mi-parcours de sa rénovation, le Service Militaire Adapté voit, dans nos départements et territoires d'outre-mer, les volontaires remplacer progressivement les appelés, conformément à la loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national. C'est en pratique, à Mayotte, que ce système a été testé dès l'origine et c'est la réussite de votre expérience du volontariat qui a conduit à sa généralisation. Et je voudrais vous en exprimer ma reconnaissance.

Le succès remporté par cette nouvelle formule, qui se concrétise par l'afflux des candidatures dans un rapport de trois à quatre pour un poste encore, traduit, s'il en était besoin, l'importance de cet instrument de formation professionnelle en complément des autres dispositifs de formation qui existent dans l'île. Le Colonel a rappelé le taux d'insertion, modestement il évoquait 80 %, on me dit 83 % dans les entreprises mahoraises réalisé en 2000 par le GSMA de Mavotte. ce qui

me en ce que dans les entreprises maritimes réunies en 1955 par le sein de l'Institut, ce qui est l'illustration locale la plus parlante du succès de ce mouvement.

Je mesure le travail et l'effort qu'une telle réussite exige de chacune et de chacun d'entre vous, pour atteindre ces objectifs et je vous adresse mes encouragements et mes félicitations les plus chaleureuses.

Je resterai attentif à ce que les moyens de cette réussite vous en soient donnés, mais je sais que le ministre de l'outre-mer, qui est le tuteur de l'Institution est particulièrement attentif à ce que celle-ci fonctionne aussi bien que possible et atteigne les objectifs qu'elle s'est assignés.

Dans l'immédiat, je vous exprime ma confiance et mon estime et je me réjouis de ce déjeuner qui nous permettra d'évoquer ensemble toutes ces questions, auxquelles, naturellement, comme le gouvernement j'attache la plus grande importance pour ce qui me concerne en ma double responsabilité de chef de l'Etat et de chef des armées.

Mon Colonel, je vous remercie, je vous félicite. Je vous demande de transmettre ce sentiment de reconnaissance et d'estime à l'ensemble de ceux qui travaillent avec vous et mes sentiments d'espoir et d'épanouissement à l'ensemble des jeunes que vous formez ici si bien.